

Bousse : la chambre funéraire gardera sa gestion actuelle

Les élus se sont réunis. Ils ont notamment débattu de la gestion de la chambre funéraire. Le fonctionnement en régie est privilégié. Feu vert a aussi été donné à la construction d'un accueil périscolaire.

• LE 25/02/2019 A 05:00



Photo HD La chambre funéraire de Bousse gardera sa gestion actuelle, à savoir en régie. Photo RL

•
Le conseil municipal de Bousse s'est réuni, prenant les décisions suivantes.

Chambre funéraire. Pour le mode de gestion de la chambre funéraire, le conseil a privilégié le fonctionnement actuel, à savoir en régie. Un agent dispose du diplôme et exerce la même fonction à Guénange. Une nomination officielle interviendra lors d'un prochain conseil.

Accueil et médiathèque périscolaires. Les élus donnent leur approbation au projet de construction d'un accueil et d'une médiathèque périscolaires. Ils sollicitent une subvention au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires ruraux pour un taux d'intervention de 30 %.

Télétransmission. Le conseil décide de procéder à la télétransmission des actes réglementaires et budgétaires après une convention signée entre la commune et la sous-préfecture pour un investissement de 288 € TTC et un coût annuel de fonctionnement de 696 € TTC.

Subventions exceptionnelles. 300 € à l'AUPAP pour le financement de l'extension de ses locaux, et 300 € à l'association des donneurs de sang de Bousse-Guénange-Bertrange à l'occasion de son 50e anniversaire.

Motion de maintien de la ligne SNCF du TGV-Est. La SNCF a modifié le cadencement de la liaison TGV-Est entre Metz et Paris. Ainsi, dans le sens Metz vers Paris, le train de 8 h 56 est supprimé, et le train de 19 h 50 a disparu au profit d'un OUIGO à 20 h 12. Dans le sens du retour, les trains de 8 h 40 et 16 h 40 sont transformés en OUIGO (dont les billets ne peuvent être achetés que sur internet). En conséquence, il n'y a que deux trains directs après 18 h.

Ainsi, le conseil municipal exige une véritable concertation de la part de la SNCF sur le cadencement des trains sur la ligne Metz-Paris, et propose aux associations d'usagers et d'élus une réunion de concertation dans les plus brefs délais.

Lors du dernier Conseil municipal de nombreux sujets étaient à l'ordre du jour.